

CLINIQUE  ESTHÉTIQUE

Clinique de Chirurgie et de Médecine Esthétique

Docteur **François Canizares**

Spécialiste en Chirurgie Esthétique, Plastique et Réparatrice



Livret d'accueil

Sommaire

Bienvenue	p. 2
Notre équipe	p. 3
Votre sécurité	p. 4
Les consultations	p. 5
Votre intervention	p. 6
Votre séjour	p. 7
La sortie	p. 8
Prise en charge de la douleur	p. 9
Hygiène et prévention des infections	p. 10
Charte de la personne hospitalisée	p. 11
Droits et informations	p. 12

Bienvenue

Un établissement unique, non conventionné pour des soins exclusivement réservés à la chirurgie et à la médecine esthétique

Ce livret vous fait connaître la Clinique FLC Esthétique.

Il vous présente l'ensemble de son personnel médical et administratif ainsi que le rôle de chacun dans le fonctionnement de la structure.

Il vous précise les démarches administratives à respecter et vous donne toutes les consignes médicales nécessaires au bon déroulement de votre intervention.

Nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.



La clinique a été créée pour répondre à une forte demande des patients en quête de discrétion et de confort personnalisé tout en bénéficiant d'un haut niveau de sécurité, identique à celui des établissements de santé.

Le docteur François Canizares pratique la chirurgie esthétique sur Perpignan depuis de nombreuses années. Fort de cette expérience, il souhaite satisfaire sa patientèle en lui offrant des soins personnalisés et de qualité.

La Clinique FLC Esthétique est le premier établissement chirurgical des Pyrénées Orientales dédié exclusivement à la chirurgie et à la médecine Esthétique. Elle dispose d'un plateau technique performant offrant une sécurité maximale: bloc opératoire et salle de réveil aux normes, chambres individuelles modernes et médicalisées.

« Le docteur François Canizares et l'ensemble de son équipe vous souhaitent un agréable séjour »

Notre équipe

Parce que vous êtes unique, notre équipe vous proposera un diagnostic et des soins adaptés

Le Docteur François Canizares

Chirurgien spécialiste en Chirurgie Esthétique, Plastique et Réparatrice.

Membre de la Société Française de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (SOFCPRE).

Membre de la Société Française de Chirurgie Esthétique (SOFCEP).

Membre du Syndicat National de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (SNCPRE).

Membre de la Société Française des Lasers Médicaux (SFLM).

Membre du Collège Français de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique.

Membre de la Société Avancée de Médecine & Chirurgie Esthétique (SAMCEP).

Inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins sous le N° 661033456.

Les médecins anesthésistes

Ils sont spécialisés en Anesthésie-Réanimation.

Ces praticiens établissent avec vous un contrat alliant confiance et compétence. Vous trouverez auprès d'eux l'écoute et le conseil adaptés à un bien être, tant psychologique que médical pendant la durée de votre séjour.

L'équipe para-médicale

Elle est composée d'un personnel disponible et formé et est présente pendant toute la durée d'ouverture de chaque secteur.

Elle est composée :

- D'une infirmière diplômée d'état et d'une aide-soignante en secteur hospitalisation pendant toute la durée de votre séjour;
- D'une infirmière responsable du bloc opératoire;
- D'une infirmière responsable de la salle de réveil.

Monsieur François ADIN

pharmacien, assure la surveillance des gaz médicaux.

Le secteur administratif

accueil, rendez-vous, gestions des dossiers sont assurés par notre secrétaire médicale.



Toute l'équipe est à votre disposition pour vous informer des soins pratiqués à la clinique ou toute autre information concernant votre futur séjour chez nous.

Votre sécurité

La sécurité, lors d'une intervention de chirurgie esthétique doit être maximale avant, pendant et après, au même titre que pour tout acte chirurgical

La priorité de la Clinique FLC Esthétique s'exprime d'abord dans le choix et la qualité de ses installations, dans le respect des textes en vigueur.

Un bloc opératoire entièrement équipé permettant la surveillance permanente du patient, pour tous types d'interventions sous quelque type d'anesthésie que ce soit.

Une salle de réveil disposant de tous les monitorings nécessaires permet d'exercer une surveillance constante après l'acte opératoire.

Des chambres confortables équipées pour une surveillance médicale continue grâce à une infirmière et une aide-soignante pour au maximum quatre patients présents, **ratio que vous ne pouvez trouver dans aucun établissement de santé pluridisciplinaire.**

La sécurité, c'est aussi l'anesthésie

Le secteur d'anesthésie est placé sous la responsabilité du **médecin anesthésiste réanimateur qui ne s'occupe que d'une intervention à la fois.** Sa présence permanente en salle d'opération est la garantie d'une surveillance plus étroite et d'une anesthésie parfaitement modulée.



La Clinique FLC Esthétique dispose d'un plateau technique performant offrant une sécurité maximale

Les consultations

La consultation est un moment privilégié pour établir une relation de confiance

Le secrétariat de la clinique a fixé avec vous la date et l'heure de votre rendez-vous avec le chirurgien, le docteur François Canizares.

La première consultation est un moment essentiel pour vous écouter et comprendre vos désirs. Le Docteur Canizares vous examinera et vous expliquera les solutions adaptées à votre cas. Le choix définitif tiendra compte de votre demande et du résultat que vous souhaitez atteindre, dans la limite des possibilités techniques et des contraintes imposées par le contexte personnel.

Vous serez informé de façon claire et loyale de la conduite de l'intervention, de ses suites et de ses risques, même mineurs ou exceptionnels. Une fiche d'information de la société savante de chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (SOFCPRE) vous sera délivrée.

Lors de la deuxième consultation, un devis détaillé incluant notamment votre consentement éclairé vous sera remis au

minimum 15 jours avant l'opération fixée. Ce délai est une période de réflexion pour vous et pour votre chirurgien. Il ne peut être dérogé.

Pendant cette période, le Docteur François Canizares reste à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourrez vous poser pour arriver en toute confiance au jour de l'intervention.

Avant l'intervention, une consultation d'anesthésie sera programmée avec le médecin anesthésiste. Elle doit intervenir au minimum 48 heures avant l'intervention. Le type d'anesthésie choisi vous sera expliqué. Vous devrez au minimum pratiquer un bilan sanguin.

Secrétariat de la clinique

Tél. 04 68 08 20 61

ouvert du lundi au Vendredi

9 heures à 12 heures

14 heures à 19 heures



« Quels que soient votre âge ou vos complexes, ensemble nous planifions votre projet »

Votre intervention

« Sécurité, sérénité et discrétion »

Avant l'intervention

Pendant les quinze jours précédant l'intervention, proscrire les médicaments à base d'aspirine, ainsi que l'alcool et le tabac.

Suivre le traitement et les consignes pré-opératoires qui vous ont été prescrits.



Le jour de l'intervention

Se présenter à l'accueil de la clinique avec le dossier reçu lors de la dernière consultation qui contient tous les documents que vous devez avoir lu attentivement.

Une infirmière diplômée d'état (IDE) contrôlera votre identité et vérifiera votre dossier médical.

Le Docteur Canizares est présent dans la clinique pendant toute la durée de votre séjour.

Après l'intervention

En cas d'anesthésie générale, le réveil a lieu en salle d'opération.

Vous serez ensuite accompagné en salle post-interventionnelle (SSPI) par l'infirmière du bloc opératoire et l'anesthésiste avec votre dossier médical.

Vous serez sous stricte surveillance conjointe d'une infirmière uniquement affectée à cette fonction et de votre anesthésiste.

Puis, vous serez transféré dans votre chambre où une collation adaptée aux circonstances vous sera servie par l'aide-soignante.

Votre séjour

Des soins dans un cadre moderne et agréable

Bloc opératoire et salle de réveil aux normes, chambres individuelles modernes et médicalisées.



Vous séjournerez dans l'une de nos 4 chambres particulières équipée d'une salle de douche, télévision, wifi ainsi que d'un service de boissons à la demande.

À la clinique FLC esthétique, une infirmière et une aide-soignante sont présentes en permanence dans le service d'hospitalisation ce qui leur permet de vous offrir une grande disponibilité tout au long de votre séjour.

Cet accompagnement personnalisé est largement apprécié par nos patients comme en témoignent les questionnaires de satisfaction.

Quelques recommandations générales

- La zone opérée devra être épilée ou tondu 48 heures avant l'intervention (rasage interdit afin d'éviter des micro coupures).
- Prenez une douche avec le savon doux qui vous a été prescrit, la veille et le matin de l'intervention, à domicile.
- Entrée à jeun (ne pas boire, manger, fumer, ni macher de chew-gum) 6h

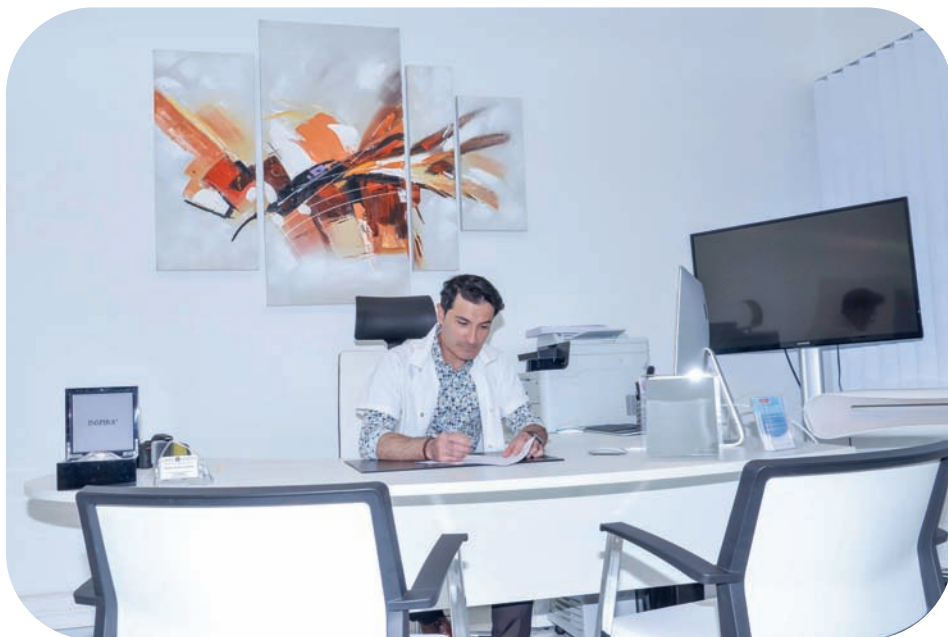
avant l'intervention si l'anesthésiste l'a prévu. Toutefois, vos médicaments habituels doivent être pris avec une simple gorgée d'eau.

- Porter des vêtements amples, qui se mettent facilement et se boutonnent à l'avant, surtout en cas de chirurgie mammaire.
- Le jour de votre intervention, venir non maquillée, sans vernis à ongles, pas de bijoux ni piercing, pas de lentille oculaire ni prothèse dentaire.
- Il est recommandé de ne pas amener à la clinique des objets de valeur. Un coffre-fort est mis à votre disposition dans votre chambre. La clinique FLC décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

L'intervention a lieu en ambulatoire mais vous ne serez pas autorisé à conduire après l'intervention. À votre demande, la secrétaire se chargera de la réservation d'un taxi. Prévoir de ne pas rester seul(e) la première nuit.

La sortie

*Elle intervient après accord conjoint de votre chirurgien et de votre anesthésiste.
Un bulletin de sortie vous sera remis. Il sera signé par votre accompagnant.*



Votre rendez-vous post-opératoire sera fixé à ce moment là.

Nous vous serions reconnaissants de déposer à l'accueil le questionnaire qui vous a été remis afin de nous permettre, par une enquête de satisfaction, d'améliorer nos prestations.

En cas d'urgence

Vous pouvez joindre le Docteur Canizares 24h/24h au numéro suivant :

06 06 71 38 33

Vous pouvez également vous rendre à l'Hôpital Saint Jean, Services des Urgences, à Perpignan, où le Docteur Canizares ira vous voir.

Consignes indispensables à votre rétablissement

De retour à votre domicile, reposez vous, surtout la nuit et le jour suivant, ne fumez pas et ne prenez pas d'alcool.

Ne prenez que les médicaments qui vous ont été prescrits. Respectez les consignes particulières notées sur votre bulletin de sortie.

Ne défaites pas votre pansement, abstenez vous de toute auto-médication, même locale.

Important: le lendemain de votre opération, nous vous téléphonerons pour prendre de vos nouvelles et juger de la qualité des suites opératoires. Si nécessaire, une consultation immédiate interviendra.

Prise en charge de la douleur



Vous avez peur d'avoir mal...
Prévenir, traiter, soulager votre douleur, c'est possible

- Cela vous aidera à trouver le bien-être
- Cela vous aidera à éviter certaines complications.
- Cela vous aidera à reprendre plus rapidement vos activités.

Vous avez mal ...
Votre douleur, parlons-en ...

Tout le monde ne réagit pas de la même façon devant la douleur.
L'équipe soignante est là pour vous écouter.
Votre participation est essentielle.

Nous allons vous aider à ne plus avoir mal

- En répondant à vos questions.
- En vous expliquant les soins que nous allons faire.
- En utilisant le ou les moyens les mieux adaptés.

A la Clinique FLC Esthétique, l'équipe soignante s'engage à prendre en charge votre douleur et à vous donner toutes les informations utiles.

Notre but est de vous empêcher d'avoir mal :

parlez-en à l'anesthésiste dès la consultation pré-opératoire.

Hygiène et Prévention des Infections associées aux soins

La Clinique FLC Esthétique prend en compte l'hygiène hospitalière et la prévention des infections associées aux soins.

Nous veillons à l'hygiène :

- des locaux
 - des installations médicales
 - du personnel soignant, au travers de l'hygiène vestimentaire et de l'hygiène des mains.
- Évitez le contact avec tout membre de votre famille présentant une infection transmissible, aussi banale soit-elle (rhume, grippe...). Il est demandé de ne pas amener à la clinique, des enfants de moins de 10 ans qui peuvent être en période d'incubation d'une maladie virale.

Comment nous aider ?

En respectant les mesures suivantes :

- N'oubliez pas de prendre la douche et de faire le shampoing au savon doux la veille et le matin avant de venir à la clinique.
- Respectez et faites respecter l'hygiène des mains de vos proches (lavage simple) ainsi que l'hygiène vestimentaire.



La douche pré-opératoire est destinée à éliminer la majorité des germes normalement présents sur la peau avant toute intervention. La bonne réalisation de cette douche est une mesure nécessaire destinée à améliorer la sécurité et la qualité des soins et éviter au mieux les infections.

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux

circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

1/ Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2/ Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3/ L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

4/ Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5/ Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

6/ Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles.

Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.

7/ La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8/ La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

9/ Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10/ La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

11/ La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Droits & informations

Désignation de la personne de confiance

En application de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, il vous sera demandé de désigner une personne de confiance qui pourra recevoir, le cas échéant, l'information sur votre état de santé.

Cette désignation se fait par écrit auprès du secrétariat lors de votre entrée à la clinique et vous restez libre de modifier cette désignation au cours de votre séjour. La personne de confiance peut, si vous le souhaitez, vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions.

CDU: Commission Des Usagers

Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil, de la prise en charge des patients et de leurs proches.

Composition de la commission :

1 Président, 1 Médecin spécialiste en Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique, n'exerçant pas au sein de la Clinique FLC Esthétique, et son suppléant, 1 membre du personnel et son suppléant, 1 représentant des usagers désigné par l'ARS.

La CDU peut être saisie par tout patient par lettre recommandée avec accusé de réception.

Protection juridique des majeurs protégés

Si le patient n'est plus en mesure d'assurer la gestion de ses biens, il est nécessaire qu'il soit représenté ou assisté afin de sauvegarder ses intérêts, conformément à la loi du 3 janvier 1968 sur la protection des incapables majeurs.

Politique de confidentialité

Selon la présente politique de confidentialité mise à jour en mai 2018, le respect de la confidentialité de vos données personnelles est essentiel et prioritaire pour la Clinique FLC Esthétique. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter et préserver votre droit à la vie privée et à la sécurité des données personnelles que vous pouvez nous communiquer à la clinique.

Nous sommes soucieux de protéger toutes vos informations et d'agir conformément à vos droits ainsi qu'à la réglementation en vigueur en matière de protection des données.

Les données personnelles

Les données personnelles que vous fournirez à la Clinique FLC Esthétique seront utilisées uniquement au sein de notre établissement et dans un cadre strictement médical ou informatif et également dans le respect du secret médical (Newsletters, convocations, informations diverses).

Accès au site internet

L'accès au site internet de la clinique et son utilisation sont réservés à un usage strictement personnel.

Nous nous engageons à ne pas utiliser d'informations ou de données personnelles à des fins commerciales, politiques ou publicitaires.

Politique de conservation des données

Nous conserverons vos données personnelles et médicales au sein de la clinique informatiquement et de façon strictement confidentielle.

Toutes les données sont conservées sur un serveur doté d'un système de haute sécurité et protégées contre l'accès des personnes non autorisées et les utilisations malveillantes.

Toutes vos informations personnelles ne sont utilisées qu'à des fins professionnelles et propres à la Clinique FLC Esthétique.

Seules les personnes devant avoir accès aux renseignements dans le cadre de leurs fonctions y ont accès.

Vos droits

Vous disposez de plusieurs droits liés à vos données à caractère personnel.

Vous avez notamment le droit d'accéder à vos données, de corriger toute erreur figurant dans nos fichiers.

Vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle française qui est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Droit d'accès au dossier médical

Chaque patient possède un droit d'accès à son dossier médical.

Toute demande est soumise à la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ainsi qu'au décret n°2002-637 du 29 avril 2002 relatif aux informations personnelles.

- La demande d'accès au dossier médical doit être formulée par écrit par le patient, son ayant droit en cas de décès, le tuteur ou un médecin désigné par l'une de ces personnes.
- Un formulaire pré-rempli vous sera alors remis afin de pouvoir traiter votre demande au mieux. Une fois rempli, il vous est demandé de nous le retourner à la clinique ainsi qu'une copie de votre carte d'identité en cours de validité.
- La demande doit être adressée au médecin responsable ou au directeur de la Clinique FLC Esthétique.
- Le délai de communication du dossier doit être fait au plus tard dans les 8 jours suivant la demande et au plus tôt

dans les 48 heures. Toutefois, si les informations remontent à plus de 5 ans, le délai est porté à 2 mois.

- Le patient a la possibilité de consulter son dossier sur place ou demander l'envoi de la copie de celui-ci. Dans ce cas, les frais de copie et d'envoi sont à la charge du demandeur.

Vos devoirs au sein de la clinique

Afin de respecter la quiétude de chacun, nous vous remercions de :

- Ne pas séjourner dans les couloirs ainsi que dans le hall.
- Laisser les portes des chambres fermées.
- Respecter le silence, pour le repos des personnes hospitalisées.
- Ne pas fumer à l'intérieur de la clinique.
- Ne pas apporter d'aliments, ni de boissons alcoolisées.
- Ne pas installer d'appareils électriques ni de bougies ni mobilier sans accord de la direction.
- Respecter la propreté des locaux.
- Ne pas manipuler les perfusions.
- Faire fonctionner votre téléviseur avec discrétion.

Sécurité incendie

La sécurité des patients est une priorité.

Des plans de circulation et les issues de secours sont affichés. Nous vous prions d'en prendre connaissance dès votre arrivée. En cas d'incendie, alerter le personnel, rester dans la chambre et attendre les consignes d'évacuation.



Clinique FLC Esthétique

3 rue Edmé Mariotte 66100 Perpignan

04 68 08 20 61

contact@francoiscanizares.com

www.francoiscanizares.com

www.flc-esthetique.clinic



ACCÈS

Parking privé

Accès handicapés

Bus ligne 2 arrêt Kennedy

Gare SNCF à 2 kms

Aéroport à 6 kms

HORAIRES SECRÉTARIAT

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h